



PHYSIC HARMONY CLUB DE VIET TAI CHI - MORIEUX

PHOTO
Pour les Nouveaux
Adhérents

Fiche d'inscription

Saison : 2021/2022

1 – IDENTITE

NOM :PRENOM :

NE(E) le :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TELEPHONE :MAIL :

Personne à joindre en cas d'accident :

Nom : Tel :

2 – PIECES A FOURNIR

- Certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du Viet Tai Chi pour les nouveaux adhérents et pour les certificats expirés
- Attestation d'absence de contre-indication à la pratique du Viet Tai Chi si le Certificat médical qui a été remis date de moins de 3 ans
- 1 photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

3 – COTISATION COURS VIET TAI CHI

- Cotisation annuelle de 170 € (dont adhésion à l'UVTC et assurance : 15 €)
Chèques à libeller à l'ordre de **Physic Harmony**

Exceptionnellement cette saison, **en raison du COVID 19**, le règlement s'effectuera en 3 chèques libellés à la date du jour de l'inscription et qui seront encaissés comme suit :

- ✓ En septembre = 55 € + 15 € d'adhésion = **70 €**
- ✓ Le 01/01/22 = **50 €**
- ✓ Le 01/04/22 = **50 €**

Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué pour chaque trimestre démarré. Si toutefois, **pour cause de COVID 19 uniquement**, les cours devaient être suspendus avant le 01/01/2022 et ou avant le 01/04/22, le règlement du trimestre non démarré ne sera pas encaissé.

NB : aucun remboursement de la cotisation annuelle ne sera effectué après engagement de votre part en dehors de la suspension des cours exigée par le Ministère des Sports et/ou de la Préfecture pour cause de COVID 19.

4 – TENUE A ACQUERIR

Le Viet Tai Chi se pratique en vo phuc. L'association se propose de faire une commande groupée. Le règlement se fera lors de la commande

- Tenue en coton + écusson = 45 €
- Tenue 70 % soie et 30 % polyester + écusson = 60 €

Merci de préciser votre taille (ex 1m60) :



PHYSIC HARMONY CLUB DE VIET TAI CHI - MORIEUX

Fiche d'inscription

Saison : 2021/2022

5 – COTISATION PREFERENTIELLE ATELIER MEDITATION RELAXATION

Une cotisation préférentielle est proposée pour les pratiquants de Viet Tai Chi de Morieux.

Cotisation annuelle de 60 € en sus de la cotisation du VTC

Exceptionnellement cette saison, **en raison du COVID 19**, le règlement s'effectuera en 3 chèques libellés à la **date du jour de l'inscription** (montants à additionner à la cotisation du VTC) :

- ✓ En septembre = **20 €**
- ✓ Le 01/01/22 = **20 €**
- ✓ Le 01/04/22 = **20 €**

Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué pour chaque trimestre démarré.
Si toutefois, **pour cause de COVID 19 uniquement**, les cours devaient être suspendus avant le 01/01/2022 et ou avant le 01/04/22, le règlement du trimestre non démarré ne sera pas encaissé.

NB : aucun remboursement de la cotisation annuelle ne sera effectué après engagement de votre part en dehors de la suspension des cours exigée par le Ministère des Sports pour cause de COVID 19.

6 – DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'association *PHYSIC HARMONY* à diffuser mon image (photos ou vidéos) prise dans le cadre des activités (cours, stage, démonstration) et lui accorde tout droit de représentation (diffusion dans les journaux, réseaux sociaux).

Je n'autorise pas l'association *PHYSIC HARMONY* à diffuser mon image et m'engage à sortir de l'angle de champ des objectifs lors des prises de vues.

7 – PROTOCOLE COVID 19

Règles générales que nous vous demandons de suivre :

- ✓ Porter le masque à l'arrivée
- ✓ Amener son propre gel hydro alcoolique
- ✓ Respecter les gestes barrières
- ✓ Venir en tenue de pratique
- ✓ Garder les distances pendant le cours
- ✓ Remettre le masque en fin de cours

En signant la présente fiche d'inscription, vous vous engagez à suivre les règles sanitaires indiquées ci-dessus et de participer au cours en ayant connaissance des risques encourus. Aucune responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre de l'enseignant et de l'association Physic Harmony.

Date :

Signature de l'adhérent